



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative****Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

02/07/2021

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2021-453

1. Intitulé du projet

REHABILITATION DE LA MARINA ANSE MARCEL

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ANSE MARCEL MARINA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BONNET LOÏC, Président

RCS / SIRET

4 8 4 7 6 3 5 9 4 0 0 0 2 1

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales.	c) Ports de plaisance d'une capacité d'accueil inférieure à 250 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire****4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

La marina d'ANSE MARCEL a été fortement impactée par le passage du cyclone IRMA dans la nuit du 05 au 06 septembre 2017. Les travaux de réhabilitation ont débuté dès 2018 avec les travaux de déblaiement et de remise en service des infrastructures prioritaires afin de permettre aux usagers de bénéficier des services et prestations de la Marina.

Le présent projet de réhabilitation est orienté sur deux axes principaux en vue de la relance économique de la Marina :

- Réhabilitation des infrastructures portuaires, à savoir:

* La réhabilitation des quais détruits par le cyclone IRMA

* La reprise des raccordements AEP et ELECTRICITE desservant les infrastructures de la marina

- Réhabilitation des infrastructures d'accueil, à savoir la reconstruction de la capitainerie sur un nouveau positionnement terrestre et Mises aux normes des Sanitaires, afin de répondre aux impératifs suivants: Résilience, Proximité de Services, Mise aux normes.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet doit permettre la relance et le développement de la Marina dans un contexte délicat toujours impacté par le passage du cyclone IRMA en 2017 et subissant actuellement les contraintes de la crise sanitaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1- REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

1a- REHABILITATION DES QUAIS EXISTANTS DETRUIITS PAR LE CYCLONE IRMA (QUAI A/ Quai B / Quai C / Quai D et Quai E en partie), à savoir:

- *La remise à flots et le dégagement des infrastructures détériorés encore sur place et leur mise en décharge agréée
- *La pose de nouveaux pieux d'ancrage, remplacement des pieux existants
- *La fourniture et la pose de nouveaux pontons
- * La fourniture et la pose de bornes réseaux destinées à l'alimentation des navires à quai

1b- REHABILITATION DES RESEAUX AEP et ELECTRIQUE(Cfo/Cfa)

*AEP - Le réseau d'alimentation en eau potable était jusqu'à présent relié aux installations AEP de l'Hôtel SECRET (ex Hôtel Riu). Les travaux de réhabilitation prévus consistent à la mise en place d'un raccordement dédié à la Marina à partir du réseau de desserte publique

* EDF - Le réseau desservant la marina est actuellement connecté à un poste de transformation privé, desservant la zone de l'Anse Marcel et principalement l'Hôtel SECRET. Les travaux consistent à créer un nouveau poste de transformation électrique alimenté directement par le réseau public EDF dans un nouveau local technique.

2- REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

- 2a- Reconstruction de la capitainerie
- 2b - Mise aux normes des locaux sanitaires

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'une marina de 95 places soit 30 places de moins que dans la configuration avant le passage du cyclone IRMA
Proposition de prestations de services et d'accueil de la petite croisière

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire pour la reconstruction de la Capitainerie et la mise aux normes des locaux sanitaires (Récépissé de Dépôt de permis 971127 21 01051 en date du 29/03/2021)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
CONCESSION DE SERVICE POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN PORT DE PLAISANCE - Délibérations en date de la commune de Saint-Martin en date du 13/02/1989 et 08/12/2005	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**ANSE MARCEL
97150 SAINT-MARTIN**Coordonnées géographiques¹**Long. 63°06'09" Lat. 18°06'45"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application anticipé par arrêté DEAL
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque cyclonique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Navigation de navires de plaisance
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Balisage des pontons
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux de la Marina Anse Marcel s'inscrivent strictement, dans le cadre de réhabilitation d'infrastructures existantes. Il n'y a aucun aménagement complémentaire réalisé ou prévu. Le projet actuel prévoit la reconstruction de la capitainerie en dehors du domaine maritime en la positionnant sur le bord (permis de construire en cours d'instruction)
 Ces travaux strictement calqués sur les infrastructures existantes vont permettre à la Marina de revenir à une offre d'accueil à peine équivalente à l'offre existante avant le passage du cyclone IRMA. Le projet réhabilitation prévoit 95 places à quai pour 125 places à quai en 2017.
 Il ne s'agit absolument pas de travaux d'aménagement d'extension.
 En effet, le porteur de projet a souhaité, dans le cadre de cette opération, rester conforme aux dispositions et infrastructures initialement existantes afin de ne pas impacter un environnement déjà très contraint.
 Le porteur de projet souhaite avec ce projet de réhabilitation recréer rapidement une activité pérenne au site de l'Anse Marcel et développer l'activité du Nautisme à Saint-Martin, avec notamment un partenariat fort avec DREAMYACHTCHARTER, première entreprise mondiale de tourisme nautique.
 Le porteur de projet confirme son engagement dans le cadre d'un développement durable de son infrastructure portuaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NON

Il s'agit de travaux de réhabilitation d'infrastructures portuaires existantes depuis 1987, détruites par le cyclone IRMA. L'objectif de ce projet est de pouvoir relancer l'activité économique du territoire de Saint-Martin et proposer une offre touristique en terme de nautisme et d'accueil portuaire de la plaisance, équivalent à l'offre existante en 2017.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Martin,

le, 21 juin 2021

Signature

Lolo BONNET
Président MARIN ANSE MÂRCPI

